

Se loger à Paris. L'expérience des étudiants étrangers

Carolina Pinto Baleisan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3013>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.3013

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2014

Pagination : 129-136

ISBN : 978-2-919040-29-2

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Carolina Pinto Baleisan, « Se loger à Paris. L'expérience des étudiants étrangers », *Hommes & migrations* [En ligne], 1308 | 2014, mis en ligne le 01 octobre 2017, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3013> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.3013

SE LOGER À PARIS

L'EXPÉRIENCE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

par CAROLINA PINTO BALEISAN, docteure en sociologie de l'université Paris-Est¹.

De la Cité universitaire à l'appartement privatif en passant par la colocation, le logement des étudiants étrangers détermine fortement leur futur avec la société française. Car leur appréhension de la ville n'est pas la même selon les types de logements. L'entre-soi protecteur d'une résidence étudiante peut constituer une barrière que seule une longue pratique de la capitale permettra de lever. L'accès au parc locatif privé représentant l'étape ultime de ces stratégies résidentielles.



La capitale française reçoit plus de 58 000 étudiants étrangers par an², attirés par l'offre académique et culturelle de qualité. Destination privilégiée en France, Paris est marqué néanmoins par le coût élevé de la vie et la pénurie de logements³. Les solutions d'hébergement pour les étudiants étrangers sont variées. Parmi elles : vivre dans une résidence universitaire, louer un appartement seul ou à plusieurs ou être logé chez l'habitant. Or les espaces de vie ont une influence sur les rapports sociaux. Ils sont simultanément nœuds de relations entre sujets sociaux et configuration d'objets physiques⁴ dans lesquels l'étudiant étranger se situe par choix ou par dépit. Le risque de l'isolement social est analysé comme l'une des difficultés potentielles de cette expérience⁵.

Fondée sur une quarantaine d'entretiens individuels⁶, cette recherche fait l'hypothèse de la coexistence de deux modèles d'études à Paris. D'un côté, la formation des élites étrangères continue à être un volet du pouvoir à distance des pays développés, de l'autre, un bataillon toujours plus nombreux de jeunes diplômés forme une "clientèle universitaire" intéressante pour les universités dans leur logique de rentabilité économique et de compétition⁷. Ces deux types de mobilités connaissent des conditions différentes de financement et de logement, qui se révèlent essentielles pour l'installation des étudiants à Paris.

Les auteures Catherine Agulhon et Angela Xavier de Brito affirment que les étudiants étrangers partagent avec d'autres populations en mobilité ce qu'elles

1. L'auteure remercie le financement de CONICYT (programme PAU/ Concurso Nacional de Apoyo al retorno de investigadores/as desde el extranjero, Folio n° 821320005), ainsi que l'équipe de la revue *Hommes & Migrations* et de Clément Colin pour ses relectures.

2. Campusfrance, *L'Essentiel des chiffres clés*, n° 9, septembre 2014, p. 3. 3. Ridha Ennafaa, Saeed Paivandi, *Les Étudiants étrangers en France. Enquête sur les projets, les parcours et les conditions de vie réalisée pour l'Observatoire de la vie étudiante*, Paris, La Documentation française, 2008. 4. Jean-Yves Authier, Yves Grafmeyer, *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, 1994, p. 8. 5. L'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante consacre à l'isolement social un chapitre entier de sa publication. Voir Alain Coulon, Saeed Paivandi, "Les étudiants étrangers en France. L'état des savoirs", in *Observatoire de la vie étudiante*, université Paris-VIII, 2003.

appellent l’*“habitus de migrant”*⁶. Leur enquête qualitative sur les étudiants étrangers à Paris montre comment les sentiments de domination et d’infériorité vécus par ces individus dans la société d’accueil, mêlés à des situations économiques difficiles, donnent lieu à un repli identitaire caractéristique de l’expérience migratoire. Cependant, *“la même personne peut être tour à tour sans-papiers, étudiant, touriste, travailleur salarié, expert, demandeur d’asile, candidat au regroupement familial. Beaucoup utilisent diverses filières pour entrer dans la légalité, même si le statut est parfois déconnecté du véritable profil socio-économique de l’intéressé, qui accepte parfois une forte déqualification pour vivre ailleurs et réaliser son projet migratoire”*⁷. De ce point de vue, une partie des étudiants poursuivant des études à l’étranger s’y installent par la suite, même si les données concernant ce passage ne sont pas d’un accès facile¹⁰.

Ces dernières années, l’*“étudiant étranger”* est devenu *“l’étudiant international”*, et ce remplacement sémantique témoigne du phénomène de diversification des profils des étudiants. Tandis que la première catégorie répondait d’un rapport de domination postcolonial, la seconde en revanche met l’accent sur des migrations dans un ordre international déstabilisé par la croissance des classes moyennes des pays émergents et par leur propension à migrer¹¹. Ces deux figures de la migration étudiante sont observables dans la capitale française. Les étudiants cherchent une offre acadé-

mique de qualité et veulent profiter d’une vie culturelle privilégiée. Mais ce séjour d’études leur réserve parfois des surprises.

Diversification des migrations estudiantines et mobilité sociale

Les pays de destination préférés des étudiants mobiles sont peu nombreux. Il s’agit des États-Unis, du Royaume-Uni, de l’Allemagne, de l’Australie et de la France. Ces pays à hauts revenus conçoivent l’accueil d’effectifs étrangers comme un enjeu économique et politique. C’est pourquoi le système éducatif supérieur français accueille de plus en plus d’effectifs étrangers. Leur participation dans le total des inscriptions est légèrement en hausse, passant de 9,4 % en 1990 à 12,1 % en 2013¹². Leur distribution spatiale reflète l’attractivité des grandes villes hexagonales. La Ville de Paris attire à elle seule un quart des étudiants étrangers accueillis en France (tableau 1).

L’analyse de cette population selon la région d’origine¹³ et les filières choisies¹⁴ montre la diversification des profils migratoires. Tandis qu’une majorité des étudiants d’origine africaine – les plus nombreux en France – sont en recherche d’une formation favorisant l’insertion professionnelle ici ou ailleurs, les étudiants européens, asiatiques ou américains choisissent des filières

6. Cet article s’appuie sur 43 entretiens effectués entre 2008 et 2011, auprès d’étudiants de master 2 ou de doctorat, âgés entre 25 et 40 ans, et qui habitent Paris. Les personnes interviewées sont originaires du Cameroun, du Chili, de Colombie, d’Inde, du Maroc, du Mexique, du Pérou, de Roumanie (avant son incorporation à l’UE), de Russie, du Sénégal, de Taiwan, de Tunisie, de Turquie, d’Ukraine et du Venezuela. La plupart des personnes interrogées ont entre 28 et 33 ans. L’échantillon comporte des profils diversifiés selon le sexe, la situation de famille, le niveau d’études, la discipline étudiée et la source principale de financement du séjour d’études. Les entretiens ont été effectués prioritairement à la fin des études des interlocuteurs. 7. L’encouragement de la mobilité étudiante internationale est accentué par la concurrence entre les institutions éducatives pour le nombre d’inscrits. Dans les classements internationaux des universités, le degré d’internationalisation compte beaucoup et conduit les établissements à valoriser la présence des étudiants venus d’ailleurs. Voir Claudio Bolzman, Ibrahima Guissé, *“La formation des étudiants. Réalités et obstacles à la mobilité internationale dans les rapports Nord-Sud”*, in Claudio Bolzman, Altay Manço, *Transnationalités et développement*, Paris, L’Harmattan, 2010, pp. 141-143.

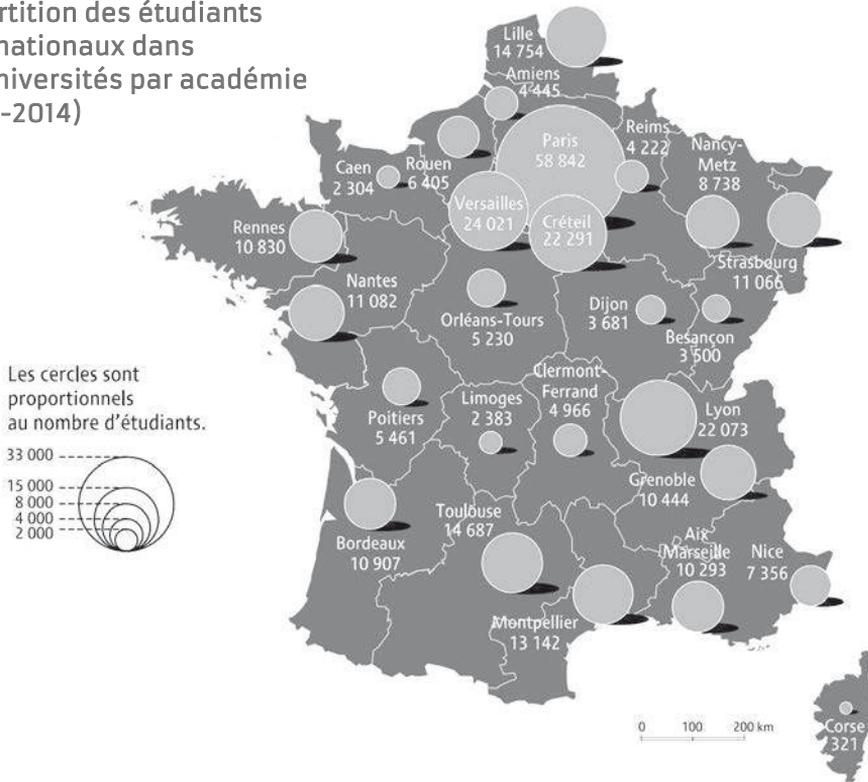
8. Catherine Agulhon, Angela Xavier de Brito, *Les Étudiants étrangers à Paris. Entre affiliation et repli*, Paris, L’Harmattan, 2009, p. 19.

9. Catherine Wihol de Wenden, *La Question migratoire au XXI^e siècle*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2010, p. 28. 10. OCDE, *“Tendances des migrations internationales. Système d’observation permanente des migrations”*, rapport institutionnel disponible en ligne, 2001, p. 105. 11. Tandis que les régions d’accueil font face aux effets du vieillissement démographique, les régions de départ, comme l’Amérique latine, l’Afrique ou l’Asie, ont une population jeune, de plus en plus urbaine et scolarisée, qui migre pour fuir la précarisation. Voir Catherine Wihol de Wenden, *op. cit.*, p. 43. 12. Insee, *Repères et références statistiques*, Paris, Insee, 2014, p. 201.

13. En 2013, environ 26 % d’étudiants provenaient du Maghreb, 24 % d’Asie, 20 % d’Afrique hors Maghreb, presque 20 % d’Europe, 8 % d’Amérique et 4 % d’Europe hors UE. Voir Insee, *Repères et références statistiques, op. cit.*, p. 197.

14. La moitié des étudiants africains se rendent en France pour suivre des études en sciences ou en économie. Les étudiants européens et asiatiques privilégient davantage les lettres et les sciences humaines (44,4 % et 30,8 % respectivement). Voir Insee, *Repères et références statistiques, op. cit.*

Répartition des étudiants internationaux dans les universités par académie (2013-2014)



NB : Chiffres de 2013. Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.
Source : Campusfrance, *L'Essentiel des chiffres clés*, n° 9, 2014.

moins "utilitaires" comme lettres ou sciences sociales. Le modèle migratoire dominé par les échanges postcoloniaux¹⁵ tend à s'ouvrir progressivement à l'accueil d'étudiants non francophones. Ridha Ennafaa et Saeed Paivandi distinguent parmi les flux d'étudiants du Sud des visages renouvelés face à la "clientèle" traditionnelle de l'enseignement supérieur français, que sont le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. Ces nouveaux arrivants sont originaires des pays émergents comme la Chine, les pays

de l'Europe de l'Est ou d'autres pays d'Amérique latine. Ils choisissent leur destination pour l'intérêt culturel du pays de destination et les aspects financiers du séjour¹⁶, au même titre que les considérations académiques.

Ma recherche invite à explorer le lien entre mobilité spatiale et mobilité sociale, afin de comprendre la manière dont les individus utilisent ce qu'Anne-Catherine Wagner appelle "l'échelle internationale"¹⁷ durant leurs études à Paris. Deux éléments caracté-

15. Ces déplacements concernent, pour exemple, les Algériens en France ou les Indo-Pakistanaïes au Royaume-Uni. Voir Catherine Wihtol de Wenden, *op. cit.*, p. 22. 16. Ridha Ennafaa, Saeed Paivandi, *op. cit.*, p. 57. 17. Anne-Catherine Wagner, *Les Classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2007.

risent une telle expérience. D'une part, les étudiants souhaitent s'approprier un savoir hautement valorisé dans l'optique d'une promotion ou d'une reconversion professionnelle. D'autre part, cette stratégie s'appuie sur le prestige et l'aura qu'on attribue à l'échelle internationale. L'émergence d'un espace de construction de soi, de liberté, mais aussi d'incertitudes permet d'affirmer

En France, la fonction résidentielle de l'université a été transférée aux pouvoirs publics, c'est-à-dire fortement subventionnée. Le Crous s'occupe, entre autres, de la gestion des résidences universitaires.

que ces trajectoires internationalisées sont moins prévisibles que ce que les déterminismes sociaux ne laisseraient penser¹⁸.

À partir de l'étude des catégories sociales concernées par les échanges internationaux et la mondialisation,

Anne-Catherine Wagner souligne le risque d'une stratégie de mobilité sociale dans l'espace international qui dépend largement de la position sociale initiale dans le pays d'origine. Ce risque peut aussi se traduire par un avantage pour l'ascension sociale grâce à la distance avec la société d'origine et à l'anonymat intrinsèque de la position d'étranger. Sans être automatique, il existe donc un lien entre études à l'étranger et expérience de mobilité sociale.



Les contraintes du choix résidentiel à Paris

Trois éléments essentiels interviennent dans le choix du logement des étudiants étrangers à Paris. Le premier tient à la pénurie de logements étudiants. Dans la capitale, cette offre concerne les résidences universitaires du Centre régional des

œuvres universitaires et scolaires (Crous¹⁹) et la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP). Estimée à environ 10 000 places, elle s'avère insuffisante pour plus de 250 000 étudiants français et étrangers inscrits dans le système d'éducation supérieure parisien. Cette situation explique que la plupart des étudiants doivent se tourner vers le marché locatif privé.

La configuration du marché du logement importe aussi. *L'Atlas des Franciliens* remarque que Paris, recevant de nombreuses populations en mobilité, répond à la logique d'un lieu de passage avec une offre spécifique de locations de courte durée, d'appartements meublés, de résidences et d'auberges²⁰. La banlieue apparaît en revanche comme un espace où l'on s'installe²¹. Cette offre de location se révèle pourtant peu accessible aux étudiants étrangers à cause des prix trop élevés des loyers²² et des nombreuses garanties à fournir pour signer un bail²³. Plusieurs entretiens confirment que les étudiants étrangers sont parfois discriminés face à d'autres types de candidats jugés plus stables sur le plan financier.

Enfin, Paris est marqué par son cosmopolitisme. Cette situation influence les manières de chercher un logement en fonction du marché immobilier. Des études proches de l'École de Chicago montrent que la configuration des villes comportant un rapprochement géographique des populations étrangères reflète un tissu social vigoureux. Cette situation met aussi à disposition des étudiants étrangers un réseau d'informations et de contacts améliorant leurs chances de trouver un logement. Ainsi, presque la moitié de ceux qui ont accédé au marché locatif privé ont trouvé une location grâce à une connaissance d'origine étrangère.

18. Carolina Pinto, "Mobilité sociale et mobilité internationale d'étudiants étrangers. Trajectoires de jeunes professionnels chiliens et colombiens à Paris, New York et Boston", thèse en sociologie sous la direction de Frédéric de Coninck et Serge Weber, université Paris-Est, 2013, pp. 22-23. 19. Cette institution est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle compte environ 4 000 places distribuées dans 50 résidences intra-muros (carte 1). Ces places sont réservées prioritairement aux étudiants boursiers – y compris les étrangers – ayant déjà accompli deux années avec succès dans l'enseignement supérieur. Les résidences universitaires du Crous sont la manière de se loger la plus répandue parmi l'ensemble des étudiants étrangers non communautaires. 20. Insee, *Atlas des Franciliens*, t. 3, chp. 4, "Migrations résidentielles", Paris, Insee, 2013.

21. Catherine Bonnalet, Jacques Brun, "État des lieux des recherches sur la mobilité résidentielle", in Jean-Pierre Lévy, Françoise Dureau, *L'Accès à la ville. Les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 42. 22. Paris a subi depuis plusieurs années une augmentation soutenue des loyers : en moyenne +6,1 % par an entre les années 2000 et 2014. En 2014, le prix du loyer moyen atteint 24,7 €/m². Source : www.clameur.fr.

23. La requête d'un garant de nationalité française devient l'une des entraves. Une alternative serait d'obtenir une garantie institutionnelle de la part d'une banque privée ou d'un organisme reconnu par l'État. Une personne interrogée a accédé au système Locapass.

Près d'un quart des étudiants interviewés habitent dans une résidence universitaire ou à la CIUP. Même si un rapport indique que les étudiants étrangers qui n'appartiennent pas à l'Union européenne utilisent le plus cette alternative²⁴, ceux qui poursuivent un programme en troisième cycle l'utilisent de manière transitoire.

En France, la fonction résidentielle de l'université a été transférée aux pouvoirs publics, c'est-à-dire fortement subventionnée. Le Crous s'occupe, entre autres, de la gestion des résidences universitaires. Par ailleurs, la Caisse d'allocations familiales (CAF) accorde une aide financière au logement sur le marché de location privé à tous les étudiants, y compris aux étrangers. Trois quarts des personnes interviewées bénéficient de cette allocation. Selon leur discours, cette aide est fondamentale vu les prix de location parisiens.

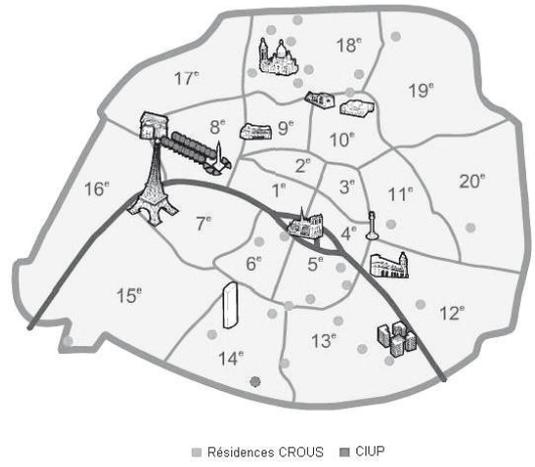
Se loger dans une résidence étudiante

Du fait de son imbrication institutionnelle, le logement étudiant est réservé aux étudiants étrangers boursiers de la coopération française et aux célibataires. Ceux-ci habitent une chambre individuelle privative de 18 à 24 m² en échange d'un loyer mensuel net inférieur à 400 €. Le niveau de confort y est partout similaire²⁵ et la localisation variable par rapport à la ville (carte ci-dessus).

À l'intérieur de chaque résidence, les interactions sociales, la disposition des espaces communs et même les activités organisées ne parviennent pourtant pas à mettre en relation les résidents.

Santiago, étudiant chilien de 27 ans en doctorat, nous explique : "Ma résidence n'a pas trop de vie communautaire. Il y a une cafétéria où les gens vont pour se connecter à Internet (...). J'y zonais au début et j'y

Localisation des résidences du Crous et de la CIUP dans la ville de Paris.



Source : Site Internet du Crous de Paris.

N.B. : J'ai ajouté la localisation de la Cité internationale universitaire de Paris.

ai rencontré quelques personnes, mais sans plus. Pour être en contact avec ma famille, je me suis procuré très vite une connexion Internet et un téléphone dans ma chambre, peut-être que c'est pour ça que je ne me suis pas trop intégré à la vie de la résidence." La recherche d'indépendance est l'une des raisons pour lesquelles les étudiants ont du mal à cultiver des amitiés dans les résidences. Le fait de se projeter sur plusieurs années peut aussi contribuer à concevoir la vie en résidence comme passagère avant une autre alternative.

Dans le cadre du logement étudiant, la Cité internationale universitaire de Paris est la résidence la plus grande de la région Île-de-France. Elle propose 5 600 places distribuées sur 40 maisons dans le XIV^e arrondissement de Paris. Cette fondation privée est autofinancée à hauteur de 75 % grâce

24. Le rapport de Ronan Yourc'h et de Saeed Paivandi publié par l'Observatoire de la vie étudiante indique que 6,8 % des étudiants français, 8,8 % des étudiants européens et 17,9 % des étudiants non communautaires habitent dans une résidence universitaire. Voir Ronan Yourc'h, Saeed Paivandi, "Profils et conditions de vie des étudiants étrangers", in *OVE Infos*, n° 12, 2005.

25. Les installations des résidences universitaires françaises sont réglementées.

à un réseau de partenaires institutionnels. Pourvue majoritairement de chambres individuelles et de quelques studios pour les couples sans enfant, la CIUP accueille davantage des étudiants de troisième cycle, des boursiers et des chercheurs. Les résidents d'origine étrangère y sont majoritaires. Plusieurs endroits et activités sont destinés à développer un mode de vie étudiant et les échanges amicaux entre résidents : des installations sportives, un grand parc, plusieurs bibliothèques, un restaurant universitaire, des activités culturelles, etc. (photo).

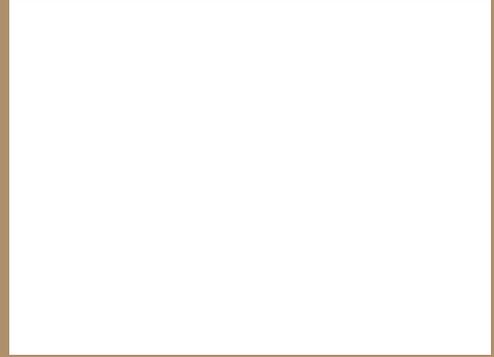
L'ambiance à la Cité U est largement plus festive et animée que dans les résidences du Crous. La participation des personnes interrogées aux événements proposés est variable, mais toutes y ont développé des liens amicaux et affectifs. Toutefois, un certain enfermement des étrangers caractérise la vie sociale à la CIUP. Alisa, étudiante de master d'origine russe, nous explique : *"C'est le problème de la Cité, je dis toujours qu'on est enfermé dans notre petit ghetto. On a pris tous les étrangers et on les a mis ensemble à la Cité U, et voilà. On n'a presque aucun contact avec la vraie France. Ça me manque beaucoup d'ailleurs."* Le choix

Vivre chez l'habitant est une solution peu fréquente.

Quelques interlocuteurs ont été ainsi hébergés pour une période très courte.

sur des rapports individuels avec la culture française, parfois très concrets, comme la maîtrise de la langue ou le

fait d'avoir été scolarisé dans un établissement français à l'étranger. Et aussi sur des représentations imaginaires ou exotiques de la société française via les médias ou un séjour touristique précèdent²⁶. De plus, comme l'entrée à la Cité U est conditionnée par une bourse d'études, ces étudiants ne travaillent pas. Ils ne développent donc pas de connaissances autour d'un "boulot" ni ne sont en contact avec un réseau solidaire d'étudiants étrangers sans financement.



Pique-nique dans le parc intérieur de la CIUP.
© 2011, CAROLINA PINTO

Se loger chez l'habitant

Vivre chez l'habitant est une solution peu fréquente. Quelques interlocuteurs ont été ainsi hébergés pour une période très courte. Aslan, d'origine turque, explique qu'il a vécu chez un membre de sa famille pendant ses études de master à Paris. Célibataire, il a habité plusieurs fois chez sa tante maternelle pendant ses périodes d'instabilité. Mais rares sont les personnes rencontrées qui ont de la famille à Paris. Elles se rapprochent davantage de la figure de l'étudiant international sans autre lien avec le pays d'accueil que les études.

Le cas d'hébergement chez l'habitant d'Alicia, étudiante colombienne de master de 24 ans, est différent. Elle a travaillé en tant que fille au pair durant une année. Son séjour d'études a été conçu sous la forme d'un stage professionnel dans une agence d'architecture. Recevant une indemnisation peu élevée, elle s'engage à Paris comme fille au pair. Elle a droit à une chambre privative, aux repas à la maison et à une mensualité de 50 euros contre la garde de trois enfants les mercredis, les fins de journées

²⁶ Le rapport des chercheurs Ennaffa et Paivandi indique que " parmi les motivations caractéristiques de leur choix, nous retrouvons en première place 'la connaissance de la langue française' (71 %) et 'l'intérêt culturel' (51 %) ". Voir Ridha Ennaffa, Saeed Paivandi, "Venir étudier en France. Enquête sur les parcours des étudiants étrangers", in *OVE infos*, n° 17, 2007, p. 2.

et une soirée le week-end. Son cercle de connaissances est très réduit : elle a connu un Colombien qui travaille dans l'agence et, grâce à lui, elle sort quelquefois avec des personnes de son âge. Sinon, elle reste en contact avec sa famille et ses amitiés par Internet et par téléphone : *“Je commence à déprimer en fait, je me sens très seule, ma famille me manque de plus en plus et je ne sais plus pourquoi j'ai voulu venir. J'apprends beaucoup au cabinet, mais je ne connais pas grand monde pour faire des choses.”* Son travail au pair diminue ses possibilités de rencontres à Paris. Cette solution est plus accessible en termes de garantie de logement, mais elle est décrite comme une alternative peu satisfaisante.

Le partage d'un appartement

La colocation – ou location à plusieurs d'une même propriété – peut être une bonne opportunité de nouvelles connaissances. Par ailleurs, ce marché apparaît comme une option plus simple que la location d'appartement. Les dossiers à rendre sont moins exigeants, les prix des loyers sont plus avantageux. Les étudiants étrangers accèdent à ce type d'annonces à travers leurs réseaux amicaux. Une étudiante taiwanaise âgée de 28 ans en master 2 mentionne : *“On peut prendre les sites des logements chinois, l'avantage est qu'ils ont beaucoup plus d'annonces. Mais c'est difficile car il y a des questions de droit. Par exemple, je me méfie des sous-locations ou des colocations. Au début, on croit que tout est correct, mais après... les règles changent. Par exemple, il faut payer des indemnités qu'on ne connaissait pas, c'est fou !”* Sans le savoir, les étudiants peuvent s'exposer au risque de perdre leur caution ou de tomber dans l'illegalité. Face aux contraintes qui entravent le choix résidentiel, les étudiants étrangers peuvent s'appuyer sur les réseaux d'origine pour les surmonter. L'appel aux relations décrit par Mark Granovetter²⁷ est un moyen effectif pour chercher, par exemple, un garant. Les types de réseaux sont très divers

et renvoient soit aux rapports existants entre la société d'origine et la société d'accueil, soit à la position sociale de l'étudiant dans la société d'origine. Quand la cohabitation se passe bien, il est possible de développer d'autres réseaux sociaux à partir des liens entre colocataires. Toutefois, on ne peut pas dire que la cohabitation est toujours enrichissante. Seulement 10 personnes de l'échantillon ont vécu au cours de leur séjour d'études une période en colocation et 3 d'entre elles ont eu une très mauvaise expérience qui s'est soldée par une rupture définitive avec les anciens colocataires.

La quête d'un appartement privé

Peu d'étudiants accèdent à une location individuelle en raison des prix élevés des appartements et de leurs revenus limités. Ceux que j'ai interviewés sont tous des doctorants de plus de 30 ans qui habitent dans des petits appartements (moins de 25 m²) situés dans des quartiers abordables au nord de Paris. Presque tous reçoivent les aides de la CAF. Enfin, comme l'indiquent d'autres recherches²⁸, l'accès à la location privée semble plus probable pour ceux qui achèvent les derniers cycles d'études, qui touchent un salaire ou une allocation de recherche. Ils ont passé plusieurs années à Paris et ont acquis un certain savoir-faire et des réseaux d'informations pour se procurer une location. Pour ces étudiants, vivre seul est un choix délibéré, une sorte d'aboutissement du déroulement du séjour et du cycle de vie. La location des étudiants en couple porte aussi sur de petits appartements dans des quartiers abordables de Paris. Il s'agit souvent d'un deux-pièces obtenu grâce au bouche à oreille. Le fait d'être en couple avec un autre étudiant de la même origine peut aboutir à un double renforcement des liens : entre nationaux et entre couples. Les personnes qui habitent à proximité et qui étudient dans les mêmes établissements se fréquentent

27. Mark S. Granovetter, "The strength of weak ties", in *American Journal of Sociology*, n° 78, 1973, pp. 1360-1380.

28. Victor Borgogno et Lisa Vollenweider-Andersen ont démontré que le fait d'exercer un travail rémunéré et une plus longue durée de séjour favorisent l'accès à un logement indépendant. Voir Victor Borgogno, Lisa Vollenweider-Andersen, "Les étudiants étrangers en France. Trajectoires et devenir", in *Migrations Études*, n° 79, 1998.

davantage et construisent ainsi un entre-soi encore plus fort. Les étudiantes habitant en couple avec un partenaire français acquièrent progressivement d'autres relations amicales, moins liées à leur origine. Marcela, étudiante colombienne de doctorat, habite en couple depuis trois ans : *"Ma perception de la France a changé complètement depuis que j'habite avec mon copain. Une chose est d'habiter en France, d'avoir des amis et d'y faire ta vie. Mais une autre chose est d'habiter avec un Français qui t'amène dans ses lieux préférés, dont tu rencontres la famille et avec qui tu commences à vivre tous les rituels d'une famille française. Ça te donne une vision plus riche de la culture qu'on ne peut pas connaître autrement."* Non seulement la composition des réseaux sociaux change, mais aussi les représentations que les étudiants se font de la société française.

L'analyse de la dimension résidentielle d'un séjour d'études invite à une dernière réflexion. Les individus font preuve d'un apprentissage rapide des stratégies les plus efficaces pour trouver, à chaque déménagement, un logement mieux adapté à leurs besoins et dans un laps de temps chaque fois plus court. Mateo, étudiant chilien de master en couple a déménagé trois fois pendant ses études à Paris : *"Maintenant, je réalise combien de temps on a perdu la première fois qu'on a cherché un appartement. On cherchait partout à Paris, quand il existe des quartiers très chers où l'on ne va jamais trouver une offre pour nous. La dernière fois, on a cherché avec des agences pendant deux semaines et on a trouvé facilement."* Ces savoir-faire sont autant de compétences acquises²⁹ aidant à la mobilité résidentielle des étudiants.



Conclusion

Une bonne partie des personnes interrogées vivent positivement le fait d'accéder à un réseau d'étudiants de la même origine. Elles apprécient les moments conviviaux, où le partage des codes cultu-

rels leur permet de se détendre et de suspendre les difficultés propres à la vie d'étranger³⁰. De même, le fait de cultiver des liens plus profonds leur permet de compter sur quelqu'un de confiance si besoin est. D'autres étudiants sont en revanche plus critiques sur le rassemblement des étudiants par origine. La cohésion du groupe est mise en question pour différentes raisons.

C'est l'ensemble des conditions matérielles, institutionnelles et relationnelles qui peut expliquer l'évolution des trajectoires résidentielles. Certains développent des trajectoires résidentielles ascendantes. Ils parviennent à avoir leur propre "chez-soi", symbole d'une certaine prospérité sociale et économique. Ils décident de payer plus cher pour bénéficier d'une plus grande indépendance sans accéder nécessairement à un niveau supérieur de confort. Finalement, les conditions et les représentations du logement peuvent avoir un rôle très important dans les décisions que prendront par la suite les étudiants.

L'entre-soi des étudiants étrangers (dû aux financements qui leur permettent de ne pas travailler, ou à l'hébergement dans des logements exclusifs pour des étudiants) conduit à une mobilité résidentielle dite "encapsulée", c'est-à-dire à des étudiants ayant très peu de liens avec la société d'accueil en dehors de l'université. Cette mobilité relève du stéréotype de l'étudiant international aisé. Installé dans une résidence, à la Cité universitaire ou dans un appartement loué avec plusieurs colocataires de même nationalité, l'étudiant international est un client plus ou moins attractif en raison de ses ressources économiques et de son séjour présumé temporel. Ce type de mobilité se vérifie moins parmi ceux qui combinent souvent études et travail et qui fréquentent peu à peu des cercles plus ouverts. L'accès graduel à un logement plus satisfaisant et la construction d'une indépendance matérielle apparaissent comme les signes clairs d'une réussite sociale. ■

29. Vincent Kaufmann suggère qu'une partie importante de la capacité à être mobile est liée aux compétences des acteurs, c'est-à-dire à leur savoir-faire et aux éventuels processus d'apprentissage. Voir Vincent Kaufmann, "Mobilités et réversibilités : vers des sociétés plus fluides ?", in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 118, 2005, pp. 119-135. 30. Alfred Schütz, "L'étranger : un essai de psychologie sociale", suivi de "L'homme qui rentre au pays" (trad. des articles "The Stranger" et "The Homecomer", publiés respectivement en 1944 et en 1945 dans *l'American Journal of Sociology*), Paris, Allia, 2010 [1944].